



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
15.10.09.

Date de la convocation des conseillers :
15.10.09.

point de l'ordre du jour no:
13-1

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 23 octobre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Tonnar, Spautz, échevins, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

Absents : Hinterscheid, échevin, Maroldt, Becker, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Office social : Renouvellement d'un cinquième

Considérant que la commission de l'office social est à renouveler d'un cinquième ;

Considérant que Madame Landy Casali, membre de la commission administrative de l'office social depuis le 16 septembre 2003 vient de décéder en date du 19 juillet 2009 ;

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement ;

Vu l'article 31 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu les articles 3 et 4 du règlement organique des bureaux de bienfaisance du 11 décembre 1846;

Vu la lettre du POSL du 29.9.09. proposant de remplacer Madame Casali par Monsieur Jos Kollmesch ;

Vu la délibération de l'office social du 30 septembre 2009 proposant comme candidat Monsieur Jos KOLLMESCH, demeurant à Esch-sur-Alzette, 9, Cité verte ;

Vu la délibération du collège des bourgmestre et échevins du 9 octobre 2009 aux termes de laquelle il propose le même candidat;

procède par vote secret

et par 11 voix oui et 2 voix non

Trois bulletins blancs se trouvaient dans l'urne.

nomme, Monsieur Jos KOLLMESCH, demeurant à Esch-sur-Alzette, 7, Cité Verte, au poste vacant de membre de l'office social.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 23.11.2009
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,